

velles qui pourront être indiqués par le commissaire des terres de la couronne, et seront mis devant chacune des branches de la législature dans les dix premiers jours de la session qui suivra la dite de tels ordres respectivement.

Interprétation.

XXXI. Et qu'il soit statué, que dans le présent acte, le mot "bois" s'entendra de tout bois, bois de charpente ou autre bois de quelque espèce que ce soit, bois manufacturé, et sous quelque forme qu'il puisse être, et que l'acte d'interprétation s'appliquera au présent acte.

CÉDULE DE FORMULES.

A.

(Place.) (Date.)

Avis est par le présent donné à tous ceux que peuvent concerner les présentes, que moi (A. B.) étant dûment autorisé par le commissaire des terres de la couronne pour la province du Canada, j'ai aujourd'hui saisi (ou fait saisir) le bois suivant, savoir: (*ici désignez la nombre de morceaux et la qualité du bois*) qu'on m'a rapporté avoir été coupés sans licence ou autorité légale sur (*ici désignez la terre aussi clairement que possible, si elle n'est pas arpentée, et si elle est arpentée, mentionnez le lot, etc.*) ensemble avec (*ici mentionnez les autres articles saisis à part le bois,*) et que le dit bois, et les dits articles susmentionnés seront, à l'expiration de *soixante* jours de la date des présentes, confisqués au profit de la couronne, à moins qu'ils ne soient préalablement réclamés de la manière prescrite par la loi (16 Vic. chap. sec.) par quelque personne ayant un droit ou réclamation à exercer contre icéux; et que j'évalue le bois (et les autres articles) ainsi saisis, à la somme de
courant.

B.

MONSIEUR,—Vous êtes par le présent notifié que le
jour, le de (courant ou prochain,) je présenterai
à tel juge de la cour siégeant à dans le comté
de qui pourra être là et alors présent, une pétition par
laquelle je réclame (*ici mentionnez les articles saisis ou ceux d'entre eux que vous réclamez*) saisis par à (*mentionnez et désignez le lieu de la saisie*) le (*date*) dans votre agence (*si vous devez offrir des cautions, ajoutez*) et que j'offrirai là et alors A. B. de
et C. D. de (*ici, insérez le nom, l'occupation et résidence des cautions proposées*) comme les cautions requises par la 16e Vic., chap. sec.

A.

Agent des terres de la couronne.